



Ingénieur·e spécialiste électricité

Vous pilotez la conception et la mise en œuvre des installations d'électricité dans de nouveaux bâtiments publics ou lors de transformations de l'existant, en garantissant l'adéquation des réalisations avec les normes énergétiques et de construction.

Le canton de Genève possède et administre plus de 1500 immeubles entièrement consacrés à sa mission au service de la population et à la mise en œuvre des politiques publiques. L'Office cantonal des bâtiments gère et entretient avec rigueur ce parc immobilier. Il effectue des assainissements réguliers de l'existant et planifie la réalisation de nouveaux édifices publics. Votre rôle est de concevoir et de mettre en œuvre des installations d'électricité dans les bâtiments de l'Etat, de l'avant-projet à la mise en exploitation.

Etes-vous le talent dont nous avons besoin ?

Vous êtes autonome et avez des dispositions naturelles de leader. Vous communiquez aisément avec les corps de métiers, les prestataires spécialisés et les bénéficiaires des bâtiments. Vous êtes à l'aise avec la gestion d'un projet complexe, dans ses facettes techniques, économiques et de planification. Vous savez adopter les bonnes décisions pour orienter les études et la recherche des solutions techniques alternatives. Vous faites preuve d'exemplarité dans votre engagement afin que vos équipes et toutes les parties prenantes donnent le meilleur d'elles-mêmes. Tenir les délais ne vous fait pas peur.

Type de contrat

Durée indéterminée

Taux d'activité

100 %

Entrée en fonction

Dès que possible

Conditions salariales

Classe 17

Lieu de travail

Office cantonal
des bâtiments
Route des Jeunes 1
1227 Les Acacias



Votre activité

- Vous agissez en tant que représentant·e du maître d'ouvrage, spécifiquement pour les installations d'électricité, dans le cadre de nouvelles constructions ou de transformations.
- Vous planifiez et organisez la réalisation des installations d'électricité, avec l'appui des mandataires que vous coordonnez, de l'avant-projet à la mise en exploitation.
- Vous veillez au strict respect des lois, des règlements et des directives cantonales en matière de construction et de sécurité.
- Vous établissez et suivez les cahiers de normalisation, les bases de données et les contrats de maintenance des installations d'électricité.

Vos connaissances

- Vous êtes titulaire d'un diplôme d'ingénieur HES ou d'une formation jugée équivalente.
- Vous disposez d'une expérience professionnelle de 5 ans.
- Vous connaissez le cadre légal genevois en lien avec la construction ainsi que les normes SIA relatives aux installations d'électricité.

Vos avantages

Vous intégrez une administration dont les valeurs essentielles sont le service public, le respect, l'intégrité, l'impartialité et la disponibilité et où l'égalité entre genres est garantie.

Vous profitez de prestations sociales de qualité, développez des compétences grâce à une offre en formation continue, et bénéficiez de possibilités d'évolution au sein du Département du territoire et de l'administration cantonale.

Intéressé·e ? Soumettez votre candidature sans attendre.

Formulaire de postulation →